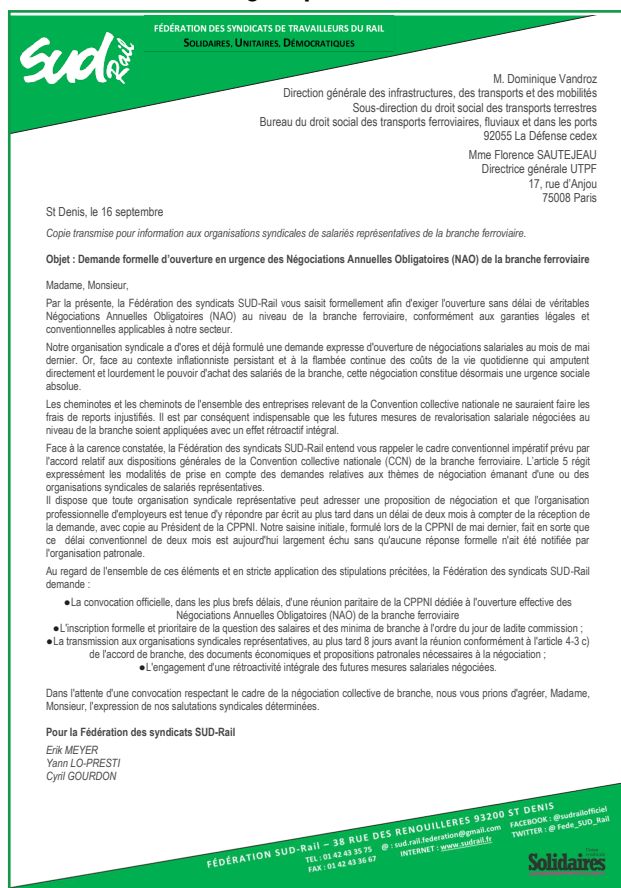


NEGOCIATIONS SALARIALES DE LA BRANCHE FERROVIAIRE L'URGENCE BLOQUÉE PAR LE REFUS D'UNITÉ SYNDICALE

Face à l'envolée des prix qui étouffe les cheminotes et les cheminots de l'ensemble des entreprises ferroviaires, la Fédération SUD-Rail a pris l'initiative d'exiger l'ouverture immédiate des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) au niveau de la branche ferroviaire. Pourtant, cette démarche risque de rester lettre morte : en refusant de signer une demande commune, les autres organisations syndicales de la branche ferroviaire ont désarmé l'action collective et offert un blanc-seing au patronat !



POURQUOI L'UNITÉ ÉTAIT DÉCISIVE !

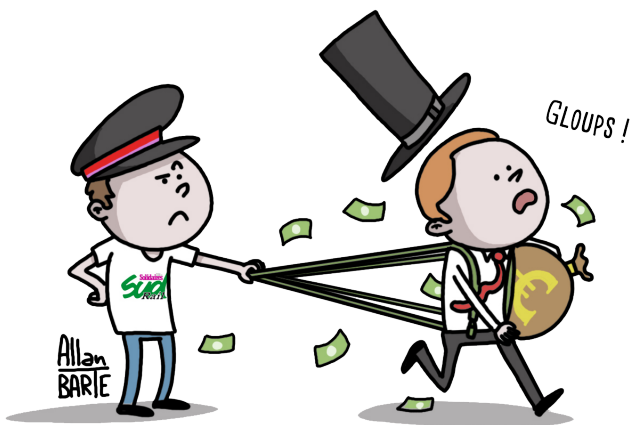
Les règles de la Convention Collective Nationale (CCN) de la branche ferroviaire sont pourtant limpides :

- **Avec une démarche unitaire (Article 4-3 d) :** La saisine par des organisations syndicales représentant au moins 30 % des voix impose de plein droit la convocation de la CPPNI et l'inscription obligatoire des NAO à l'ordre du jour. Rassemblées, les organisations syndicales dépassaient 90 % de représentativité et contraignaient l'UTP à négocier.
- **Avec une démarche isolée (Article 5) :** Faute d'atteindre seul les 30 %, SUD-Rail est renvoyé à l'article 5. Le patronat a pour seule obligation de répondre par courrier sous 2 mois, lui permettant d'opposer un simple refus sans ouvrir la moindre négociation.

Dès début septembre 2026, SUD-Rail a proposé à la CGT, à l'UNSA et à la CFDT un courrier unitaire pour forcer l'ouverture des NAO, les demandes de juin étant restées sans suite patronale. En refusant de s'y associer, ces organisations ont brisé le levier réglementaire qui mettait le patronat au pied du mur.

L'INFLATION S'ENVOLE : LA RÉALITÉ DES CHIFFRES

STOPPER LA STRATÉGIE PATRONALE DE MOINS DISANT-SOCIAL



Pendant que certain-e-s tergiversent, l'explosion du coût de la vie asphyxie le quotidien des salarié-e-s !

Indicateur	Chiffres 2026	Impact sur les cheminot-e-s
Indice des prix (IPCH)	+2,4 % / an	Hausse générale et continue de tous les biens de consommation
Énergie (carburants, gaz, électricité)	+11 % à +12,4 %	Surtaxe brutale sur les trajets domicile-travail et le chauffage
Alimentation (produits frais)	+3,8 %	Perte directe sur le panier de courses indispensable
Inflation cumulée (2021-2026)	> +15 %	Écrasement des grilles de branche rattrapées par le SMIC

LES REVENDICATIONS DE SUD-Rail

Face à la politique patronale de dumping et au gel déguisé des rémunérations, la Fédération SUD-Rail ne lâche rien et revendique :

- **L'ouverture sans délai des NAO de branche en CPPNI** sur les salaires minima.
- **Une augmentation générale substantielle en sommes uniformes** pour rattraper l'inflation cumulée.
- **L'application rétroactive intégrale** des mesures salariales à venir.
- **L'échelle mobile des salaires** avec indexation automatique sur le coût de la vie.
- **La revalorisation des indemnités de branche** (primes de travail, nuit, paniers).
- **La revalorisation de la prime d'ancienneté de branche**



L'unité syndicale doit être un outil d'action, pas une posture de circonstances.

SUD-Rail appelle les cheminotes et les cheminots à se mobiliser le 29 septembre pour peser sur le patronat ferroviaire et à interpeller leurs représentant-e-s syndicaux pour permettre l'ouverture rapide d'une revoyure salariale au niveau de la branche, soit pour tous les cheminot-e-s !

Union
syndicale
Solidaires

FÉDÉRATION SUD-Rail 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 SAINT-DENIS
01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr